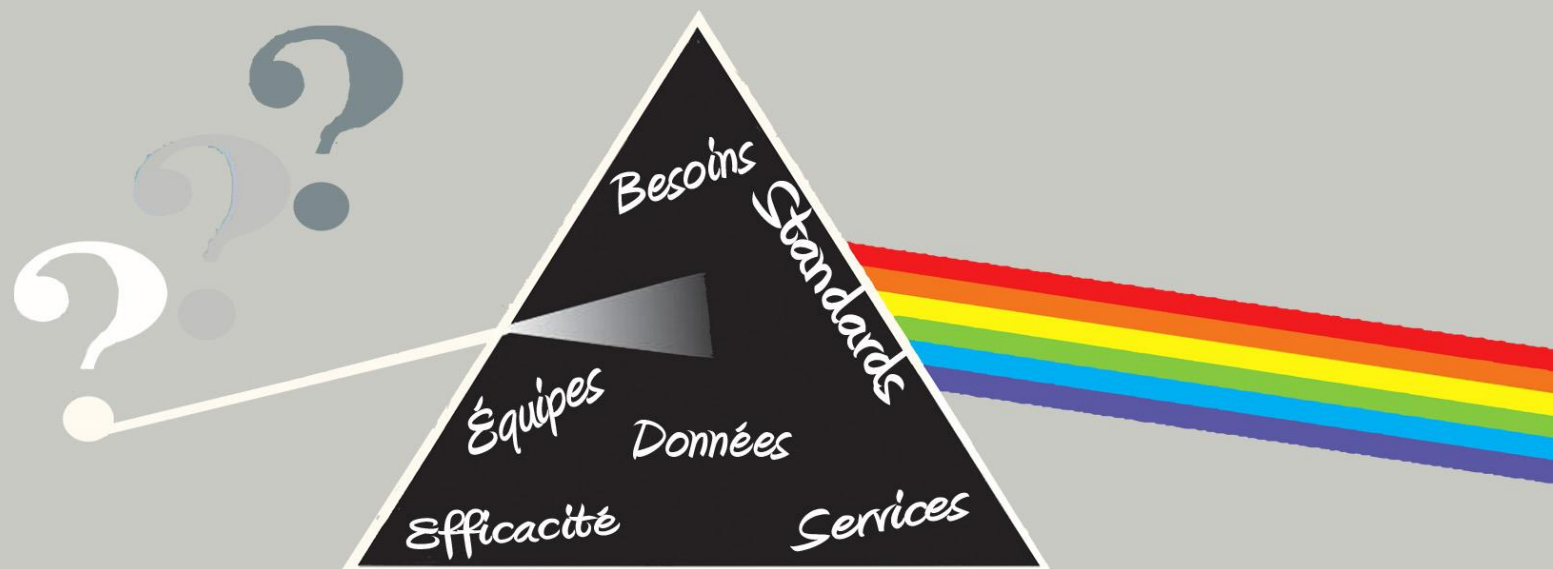


De pair avec les pères

Rapport d'évaluation

Julie Dionne, t.s.
Geneviève Lamonde, APPR
Gilles Mireault, chercheur
et l'équipe Mont Sainte-Anne



PEP

Projet d'Évaluation des pratiques



Centre jeunesse
de Québec

Institut universitaire

Projet sous la direction de l'équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

Février 2015

Projet d'évaluation des pratiques (PEP) 2013-2015

« De pair avec les pères »

Julie Dionne, t.s.

Geneviève Lamonde, APPR

***Gilles Mireault
chercheur d'établissement***

L'équipe Mont Sainte-Anne

Janvier 2015

« De pair avec les pères »

Mise en page : Lucille GRONDIN

Note : Dans le présent texte, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés. La traduction et la reproduction totale ou partielle de ce document sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée :

Production : Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire
Direction scientifique
2915, avenue du Bourg-Royal
QUÉBEC (Québec) G1C 3S2

Téléphone : 418 661-6951
Télécopieur : 418 661-5079

Site Internet : centrejeunessedequébec.qc.ca

Table des matières

	PAGE
Remerciements	ix
Mise en contexte : les projets d'évaluation des pratiques	xi
Introduction	1
1. Survol des écrits sur la paternité	1
1.1. Construction de l'identité masculine.....	2
1.2. L'importance de la présence du père	4
1.3. Être père et recevoir des services en protection de la jeunesse.....	5
2. Pratiques et programmes sur l'intervention auprès des pères dans les centres jeunesse du Québec.....	5
3. Consultation auprès des membres de l'équipe	6
3.1. Perceptions des intervenants à l'égard des pères	6
3.2. Besoins des pères	7
3.3. Modalités d'intervention auprès des pères	7
3.4. Implication des pères en lien avec les facteurs de compromission.....	8
4. Entretiens auprès des pères.....	8
4.1. Situation familiale	9
4.2. Réseau social et communautaire	9
4.3. Perception du père par rapport à son rôle	9
4.4. Satisfaction en lien avec les services du CJQ-IU et besoins	10
5. Formation par deux chercheurs spécialistes de la condition masculine.....	11
6. Expérimentation d'outils et techniques d'intervention auprès des pères.....	12
6.1. Répondants.....	14
Conclusions / recommandations	19
Références bibliographiques	21

	PAGE
Annexe 1 Consultation auprès des membres de l'équipe.....	23
Annexe 2 Canevas d'entretien à l'intention des pères	25
Annexe 3 Grille de compilation- utilisation d'un outil ou d'une technique d'intervention dans l'intervention auprès des pères.....	29
Annexe 4 Répertoire d'outils et techniques pour l'intervention auprès des pères	31
Annexe 5 Description des 10 clés d'intervention auprès des pères.....	33

Remerciements

Un merci tout spécial aux membres de l'équipe sans qui ce projet n'aurait pas été possible. Malgré les exigences et standards à remplir, et sans compter les nombreuses urgences auxquelles nous devons faire face, chacun et chacune a contribué à faire resurgir des questionnements sur nos pratiques et à amorcer des changements. La richesse de l'équipe Mont Ste-Anne, qui cumule en moyenne 16 années d'expérience en intervention auprès de la clientèle du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, aura permis de partager à la fois les réussites en intervention auprès des pères tout comme les difficultés.

Un remerciement à la Direction des services aux jeunes et à leur famille qui a permis à l'équipe de recevoir une formation par deux professeurs à l'école de service social de l'Université Laval, MM. Gilles Tremblay et Pierre Turcotte. Merci à ces deux spécialistes de la condition masculine de nous avoir permis d'approfondir nos connaissances en matière d'intervention auprès des hommes, particulièrement les pères.

Nous aimerions souligner le soutien de M^{me} Geneviève Lamonde et M. Gilles Mireault de la direction scientifique qui ont su nous guider dès le départ et qui nous ont supportés tout au long de la réalisation du projet. Merci également à M^{me} Catherine Arseneault pour ses précieux conseils en ce qui a trait au contenu du document.

Il serait bien injuste de remercier les intervenants qui se sont impliqués dans ce projet sans tenir compte des pères qui ont participé à l'expérimentation, soit en participant aux entretiens, soit en bénéficiant des outils et techniques d'intervention proposées. Les résultats souhaités par l'intervention sont, règle générale, d'apporter des changements positifs dans la vie des gens ; or les pères ont été partie prenante et ont bénéficié des nouvelles pratiques en matière d'intervention auprès des pères.

Liste des membres de l'équipe Mont Ste-Anne :

- Stéphanie Gagnon, chef de service
- Geneviève Henry, chef de service
- Lucie Cossette, éducatrice
- Louis Paré, éducateur
- Andrée Arsenault, travailleuse sociale
- Véronique Hardy, travailleuse sociale
- Julie Dionne, travailleuse sociale
intervenante libérée pour le projet
- Sylvain Lavoie, travailleur social
- Rachelle Girard, travailleuse sociale
- Julie Plamondon, intervenante sociale
- Nadine Thibault, travailleuse sociale
- Alain Tremblay, intervenant social
- Lucie Auger, agente administrative

Mise en contexte : les projets d'évaluation des pratiques

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du Projet d'évaluation des pratiques (PEP) mis en œuvre au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire (CJQ-IU) à l'automne 2006. Le PEP favorise l'appropriation d'une démarche évaluative par une équipe clinique. Cette démarche nécessite la libération d'un intervenant social supervisé par un chercheur et une professionnelle de recherche de l'établissement, et ce, pour deux ans. À partir d'un questionnaire sur leurs pratiques, les équipes ont l'occasion, *via* le PEP, de réfléchir sur les façons d'intervenir auprès des jeunes et des familles et de poser un regard évaluatif sur leur travail. Concrètement, les équipes doivent définir leurs questions d'évaluation, mettre en place les collectes de données nécessaires pour y répondre et s'approprier les résultats obtenus. En mobilisant les intervenants autour d'un projet d'évaluation issu de leurs propres préoccupations, les probabilités d'induire des changements dans les pratiques cliniques se voient augmentées.

Soucieux d'innover et d'améliorer leurs pratiques, les intervenants de l'équipe polyvalente Mont-Ste-Anne ont soumis leur candidature au *Projet d'évaluation des pratiques* (PEP) à l'automne 2012 afin de porter un regard sur la réalité des pères et l'intervention auprès de ces derniers au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Le projet a été retenu et l'équipe a bénéficié de la libération d'une intervenante sur une période de deux ans pour atteindre ses objectifs. C'est dans ce contexte qu'a été développé le projet « De pair avec les pères » de l'équipe Mont Ste-Anne.

Introduction

Depuis quelques années, la composition de l'équipe Mont Sainte-Anne est assez stable, ce qui permet aux membres d'avoir des échanges cliniques intéressants tant sur les problématiques vécues en intervention que sur les changements apportés dans les pratiques. Les membres de l'équipe ont réalisé, dans le cadre de ces échanges, que les pères s'impliquent davantage dans la relation avec leurs enfants qu'auparavant. À ce titre, de plus en plus de pères se voient confier la garde complète de leur enfant.

Une brève analyse des dossiers de l'équipe a permis de documenter qu'en février 2013, 35 pères assumaient la garde de leurs enfants (garde totale ou en cohabitation avec la mère) et que 38 pères avaient des droits d'accès non supervisés à leurs enfants. Il faut toutefois noter que 33 pères étaient totalement absents de la vie de leurs enfants, soit en n'étant pas reconnus à l'acte de naissance ou en ayant abandonné leur rôle parental.

Les intervenants de l'équipe Mont Sainte-Anne se sont donc montrés intéressés à approfondir leurs connaissances en ce qui a trait à l'intervention auprès des pères. Une démarche d'évaluation en six étapes a été entreprise par l'intervenante libérée et son équipe à l'hiver 2013 :

1. Survol des écrits sur la paternité.
2. Pratiques et programmes d'intervention auprès des pères dans les centres jeunesse du Québec.
3. Consultation auprès des membres de l'équipe.
4. Entretiens auprès des pères impliqués dans la vie de leurs enfants.
5. Formation par deux chercheurs spécialistes de la condition masculine.
6. Expérimentation d'outils et techniques d'intervention auprès des pères.

Les sections suivantes présentent chacune de ces étapes.

1. *Survol des écrits sur la paternité*

La paternité est un sujet d'intérêt assez récent et peu documenté comparativement à tout ce qui a été écrit sur la féminité et la maternité. Voici un survol des principales notions portant sur la construction de l'identité masculine, l'importance de la présence du père et l'intervention auprès des pères dans un contexte de protection de la jeunesse.

1.1. Construction de l'identité masculine

TREMBLAY et L'HEUREUX (2010) abordent les spécificités de la construction de l'identité masculine en considérant le sexe et le genre comme étant deux volets importants sur le plan de la construction de l'identité. Pour le premier, le petit garçon, dès l'amorce de l'apprentissage de la propreté, découvre qu'il est différent de sa mère et s'identifie au modèle masculin qui l'entoure, soit son père. Il prend alors conscience de son identité sexuelle. Apparaît ensuite le deuxième volet alors que le garçon intègre les valeurs et les normes sociales, les dits et les non-dits associés à son sexe qu'on appelle le genre. Le genre fait donc référence à ce qui est socialement reconnu comme étant masculin ou féminin. Il renvoie aux normes culturelles d'une société, aux comportements attendus de l'homme ou de la femme. La différenciation de genre commence à prendre forme dès la conception de l'enfant; les parents sont porteurs d'attentes envers le futur bébé en fonction de son sexe. Ces attentes et les modèles prônés par les parents, les proches, puis par la société à travers les médias, l'école, etc., influencent la formation de l'identité de genre et la manière dont elle est pratiquée par la suite. Les stéréotypes font aussi partie intégrante de la construction du genre. TREMBLAY et L'HEUREUX (2010) réfèrent à la définition d'ELBAZ (2001) pour ce qui est d'un stéréotype.

Le stéréotype est un modèle général prédéterminé, une sorte de norme ou d'idéal type. Il s'agit plus précisément des croyances préconçues que se font les personnes ou les collectivités non à partir de l'observation de la réalité, mais de préjugés et du sens commun.

Le stéréotype est donc une schématisation de notre perception qui donne lieu à des clichés au moyen desquels nous désignons une catégorie de personne, sans tenir compte des caractéristiques individuelles. Un fait important à souligner est que les stéréotypes servent à légitimer et à perpétuer les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les hommes eux-mêmes (CONNELL, 1995). Les stéréotypes évoluent avec le temps, l'histoire et les normes sociétales. Au cours des dernières décennies, les femmes ont eu à se positionner autrement dans la société, ce qui a nécessairement eu un impact sur la place des hommes. Ce qui nous amène à faire état de la complexité du processus identitaire chez le garçon.

Depuis la montée du féminisme et la remise en question des rôles traditionnels, les hommes, particulièrement, vivent des difficultés au niveau de l'identité de rôle et de genre. TREMBLAY et L'HEUREUX (2010) expliquent la complexité du processus identitaire pour les garçons en abordant l'identité maternelle primaire, la survalorisation de l'autonomie, la puberté et l'adolescence, les modèles sociaux et la conformité de genre et la tension de rôle de genre.

La figure maternelle est généralement la première source de référence pour le bébé, et ce, dès la naissance. Cependant, pour se représenter comme masculin, le petit garçon doit se détacher de sa mère. Le processus est ardu pour le petit, mais peut être facilité si le père est présent et engagé. Il se tourne à ce moment vers son père afin de s'identifier à lui. Il vit alors, en particulier vers l'âge de

deux ans, une période d'attachement intense au père (BLOS, 1988). La situation se complexifie lorsque le père est absent ou non-engagé. OSHERSON (1986) démontre comment les mères qui s'occupent seules de tous les soins à l'enfant, sans aide du père, peuvent parfois manifester une réaction émotionnelle envers celui-ci et ce, devant les enfants ou de manière implicite. OSHERSON (1986) appelle cette situation comme la « sourde colère intérieure ». La situation est tout aussi difficile pour les familles séparées, en conflit de garde ou de séparation. Dans tous les cas, ces situations amènent le garçon à ne pas vouloir s'identifier à celui qui cause les problèmes de la famille ou qui fait de la peine à sa mère.

Plusieurs auteurs démontrent (notamment KLEIN, 1993 ; POLLACK, 1998) que les pratiques éducatives des pères et des mères ont tendance à être différentes selon le sexe de l'enfant. Règle générale, ces pratiques favorisent l'attachement chez la fille et l'autonomie chez le garçon. Les auteurs font référence à l'enfant qui se blesse. La jeune fille sera cajolée et consolée jusqu'à la fin des larmes alors que le garçon sera fortement incité à retourner jouer après un petit bisou. La survalorisation de l'autonomie serait en fait une pratique éducative réservée aux garçons.

La transition de l'enfance à la puberté serait aussi un passage préoccupant pour les garçons. Pour la jeune fille, l'arrivée de la puberté est expliquée, voire célébrée, alors que pour le garçon, elle passe sous silence. Les garçons se retrouvent à devoir vivre avec les changements hormonaux, physiques et sexuels sans trop d'attention. La puberté au masculin peut devenir un tabou qui mène l'adolescent à s'organiser, à s'informer, à se reconforter seul.

Les modèles sociaux et la pression de conformité de genre amènent les garçons à valoriser le « macho traditionnel » ou à ridiculiser « l'homme ordinaire ». DESLAURIERS, TREMBLAY, GENEST-DUFAULT, BLANCHETTE et DESGAGNÉS (2010) expliquent que le garçon fait alors face à un paradoxe : d'un côté, on critique fortement le modèle « macho traditionnel » et de l'autre, on lui indique qu'il doit s'y identifier s'il ne veut pas être considéré comme stupide, incapable de poser une tablette ou de faire cuire un œuf. Selon Dulac (1990), ces difficultés identitaires, associées à des rôles masculins non clairement définis, procurent un caractère anxiogène à la socialisation des garçons.

Selon Dulac (1990), toute la socialisation des garçons est restrictive et basée sur des demandes formulées en termes négatifs. Plus encore, des tensions de genre surviennent lorsque les individus intériorisent certaines normes sociales à propos d'un idéal de genre, même si celles-ci sont contradictoires, inaccessibles ou incompatibles avec ce qu'ils pensent réellement (O'NEIL *et al*, 1986, 1995).

La situation complexe de la masculinité demeure préoccupante quant aux effets à long terme qui peuvent en découler. Notons entre autres l'ajustement psychosocial et les normes de masculinité, la triple dissociation, la honte et la difficulté de demander de l'aide. La socialisation des garçons doit donc être prise en compte pour obtenir un développement affectif et social optimal.

Force est d'admettre que depuis les années 1970, le rôle des femmes a grandement changé leur laissant, entre autres, l'égalité en terme de droit et la possibilité d'exercer un métier autre que celui de mère ou de femme au foyer. La femme s'est émancipée, a revendiqué une place en société, s'est construit un modèle conciliant à la fois les rôles et responsabilités d'une mère, d'une femme et d'une travailleuse. Le rôle des hommes a donc lui aussi changé sans être aussi bien défini que celui de la femme. La situation masculine vit encore de multiples bouleversements ; le modèle masculin du pourvoyeur unique n'est plus d'office depuis plusieurs années maintenant. Mais quelle est la place des hommes dans notre société et plus précisément, quelle place occupe le père d'aujourd'hui?

Dans le traité des problèmes sociaux, DULAC (1995) consacre un chapitre à la condition masculine et traite de ses éléments problématiques, dont le décloisonnement et la désynchronisation des rôles. Il existe un décalage important entre les perceptions des rôles parentaux et les comportements des pères. L'arrivée d'un bébé constitue un moment déterminant qui vient cloisonner les domaines respectifs des hommes et des femmes « faisant des mères là où il y avait une femme sans faire des hommes un père » (DANDURAND et SAINT-JEAN, 1990). La mère se centre sur le nouveau-né et les soins à y accorder alors que le père se consacre à son rôle de pourvoyeur. Les attentes envers le rôle du père sont depuis quelques années différentes ; le père n'est pas seulement vu comme simple pourvoyeur, mais son rôle et la place qu'il doit occuper ne sont pas encore clairement définis.

1.2. L'importance de la présence du père

Bon nombre de chercheurs se préoccupent de l'impact de la présence du père auprès des enfants et y notent l'importance de cette implication. Au plan cognitif, PALKOVITZ (2002) démontre que les enfants ayant un père présent ont une plus grande compétence cognitive et un meilleur rendement scolaire. Par ailleurs, LE CAMUS (2000) explique qu'en situation de résolution de problème, le père encourage plus l'enfant à persévérer dans la tâche, mais donne moins de gratification et a moins tendance à utiliser l'aide directe que la mère. En somme, le père laisse l'enfant se débrouiller et apprendre par lui-même. Le père joue aussi un rôle déterminant dans le développement des habiletés langagières de l'enfant. Les enfants dont le père est engagé ont une meilleure compétence verbale et cela peut s'expliquer par le fait que le père utilise moins de mots familiers que la mère, qu'il fait deux fois plus de demandes de clarification et plus de demandes de reformulation (LE CAMUS, 2000 ; LEWIS, 1997). La présence du père a des impacts majeurs au plan cognitif, langagier et aussi au niveau du développement social. Les enfants dont le père est engagé présentent de meilleures habiletés sociales, notamment pour les comportements prosociaux (LEWIS, 1997 ; PALKOVITZ, 2002 ; PARKE *et al.*, 2002 ; PLECK, 2004). De plus, les garçons dont le père est peu impliqué sont moins populaires auprès de leurs pairs, sont moins satisfaits de leurs relations et sont plus à risque de développer des problèmes d'adaptation scolaire et sociale (PARKE *et al.*, 2002). La présence du père aurait aussi une incidence importante sur le développement des caractéristiques individuelles de l'enfant. Les enfants seraient plus empathiques, auraient une meilleure estime d'eux-mêmes et une plus grande capacité d'autocontrôle (PALKOVITZ, 2002 ; PLECK, 2004). Ces mêmes enfants présenteraient

moins de symptômes intériorisés et extériorisés (PLECK, 2004). Dans une de ses recherches, PAQUETTE (2004) démontre l'importance du père dans la gestion de l'agressivité chez le garçon.

Outre les bienfaits de la présence du père dans la vie d'un enfant, des recherches démontrent l'importance de la différence au plan des compétences parentales entre le père et la mère. Si bien que le père jouerait un rôle majeur dans l'ouverture au monde relié tout particulièrement à l'autonomie et à la gestion de la prise de risque au cours de l'exploration des environnements physique et social, à l'affirmation de soi et à la gestion de la colère dans les rapports sociaux avec les pairs, et à la réussite scolaire et professionnelle (PAQUETTE, 2008). Selon LABREL (1996), les enfants doivent apprendre à réagir aux événements imprévus et ce sont les pères qui facilitent cet apprentissage en les taquinant et en les déstabilisant avec des jeux créatifs et non conventionnels. Les pères agissent en tant que catalyseurs de prise de risques en ce sens que, devant la nouveauté, ils incitent l'enfant à prendre des initiatives, à explorer, à s'aventurer, à se mesurer à l'obstacle, à être plus audacieux en présence d'étrangers et à s'affirmer face aux autres (Kromelow *et al.*, 1990). Il est donc important de miser sur les forces du père sans pour autant conclure qu'il doit s'en tenir uniquement à ces aspects dans la relation avec son enfant.

1.3. Être père et recevoir des services en protection de la jeunesse

Des chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais ont réalisé une étude dans laquelle 16 pères ayant des enfants pour qui un suivi en protection de la jeunesse était nécessaire ont été interrogés (Devault *et coll.*, en cours). Ils se sont intéressés aux dimensions qui constituent un obstacle à la relation père-intervenant. Les résultats mettent en lumière que les pères se sentent victimes d'injustice, vivent de la méfiance envers l'intervenant, ont l'impression de vivre du chantage et d'être peu considérés par les intervenants. Ils n'apprécient pas se faire dire quoi faire et ont l'impression d'être mis à l'écart des décisions. Les pères ont aussi l'impression d'être pénalisés lorsqu'ils revendiquent leurs droits ou qu'ils verbalisent leurs insatisfactions. Les pères ont aussi noté avoir l'impression de ne pas être traités sur le même pied d'égalité que les mères en lien avec la réponse aux besoins des enfants. En terminant, ils ont l'impression que l'institution du centre jeunesse ne croit pas au potentiel de changement des personnes. Les pères ont aussi été questionnés sur ce qu'ils aiment dans leur relation avec le centre jeunesse et il en ressort qu'ils aiment être en collaboration, se sentir écoutés, pris en considération, être reconnus et être dans une relation empreinte de transparence.

2. Pratiques et programmes sur l'intervention auprès des pères dans les centres jeunesse du Québec

À la suite de ces premiers constats, une démarche a été entreprise afin de vérifier si des modalités d'intervention particulières sont prévues pour les pères dans les centres jeunesse de la province de Québec. Des appels téléphoniques et des courriels ont été réalisés avec l'ensemble des directions

des services professionnels des centres jeunesse du Québec. Parmi les six centres jeunesse pour lesquels une réponse a été obtenue, il est apparu que seulement deux d'entre eux avaient des projets spécifiques en lien avec les pères. Le premier se déroule au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, où un projet nommé Supernova est en cours sur l'attachement père-enfant. Le deuxième est dirigé par des chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (DUBEAU *et coll.*, 2013) qui mènent une étude en lien avec la paternité chez la clientèle du centre jeunesse de cette région. Bien qu'il ait été impossible d'avoir des réponses de chacun des centres jeunesse, on peut quand même constater que dans plusieurs centres jeunesse du Québec, l'intervention auprès des pères ne figure pas spécifiquement dans les cadres de référence, les pères étant considérés au même titre que les mères.

3. Consultation auprès des membres de l'équipe

Une des démarches entreprises par l'intervenante libérée a été d'interroger les membres de l'équipe afin de connaître leur vision quant aux modalités d'interventions auprès des pères et aux besoins de ces derniers. Leur perception au sujet de l'intervention auprès des pères, particulièrement en protection de la jeunesse, a également été questionnée (annexe 1).

Des informations ont été recueillies auprès de 17 personnes travaillant au sein de l'équipe Mont Sainte-Anne, soit à titre de travailleur social ou intervenant social (9), éducateur (2), gestionnaire (2), intervenant social mentor pour la relève (1), spécialiste en activités cliniques (1) et stagiaires (2).

3.1. Perceptions des intervenants à l'égard des pères

Les propos recueillis auprès des intervenants témoignent d'une perception plutôt négative quant aux pères et à leur implication dans le cheminement de leur enfant. En effet, on souligne que les pères sont souvent absents ou inconnus des services et que dans les cas où ils sont présents, ils entretiennent un climat d'agressivité ou d'intimidation lors des rencontres, probablement attribuable au fait qu'ils sont souvent les agresseurs en matière de violence physique, sexuelle et même d'exposition à la violence conjugale. Les pères utilisateurs des services du CJQ-IU sont aussi décrits comme étant craintifs et méfiants à l'égard des services de protection de la jeunesse. Ils ont de la difficulté à se mobiliser et à prendre la place qui leur revient. Les membres de l'équipe ont aussi nommé que l'implication des pères était difficile à obtenir et que de ce fait, ils avaient tendance à les exclure plus rapidement du processus d'intervention qu'ils le feraient avec une mère. Ajoutons à ce fait la valorisation du rôle de la mère et l'attachement mère-enfant qui semble encore privilégié, notamment dans les services de santé et les services sociaux. Certains intervenants soulèvent que les pères sont davantage questionnés par rapport à la réponse aux besoins des enfants et aux habiletés parentales que les mères, comme si d'emblée ils étaient moins compétents en cette matière.

Une autre difficulté est en lien avec le rôle de l'intervenant et la relation homme / femme. À ce titre, les intervenantes rapportent qu'il est parfois difficile de créer un lien de confiance avec les pères puisque l'intervention effectuée par une femme rejoint moins les hommes et peut, dans certains cas, leur rappeler leurs blessures en lien avec les femmes.

3.2. Besoins des pères

Selon la majorité des intervenants sondés, les pères ont besoin d'être reconnus, valorisés, validés et respectés dans leur rôle de père. Il semble qu'ils aient également besoin d'être accompagnés dans leur rôle parental, plus spécifiquement en ce qui concerne la routine de vie selon les besoins de l'enfant et les soins spécifiques (soins médicaux, dentaires, etc.). À cet égard, plusieurs intervenants soulignent l'importance de faire de l'éducation auprès des pères afin qu'ils soient plus informés sur les stades de développement et sur les besoins de leurs enfants.

Certains intervenants estiment que les pères ont besoin de sentir qu'on leur fait autant confiance qu'on le ferait s'ils étaient la mère. Du même ordre, les pères auraient besoin que l'on prenne en considération la différence entre un homme et une femme et que l'on tienne davantage compte de la manière spécifique dont ils répondent aux besoins de leurs enfants.

3.3. Modalités d'intervention auprès des pères

Lorsqu'il est question des pratiques d'intervention utilisées en protection de la jeunesse, on remarque qu'il n'existe aucun protocole ou guide de pratique spécifique pour l'intervention auprès des pères au CJQ-IU. Les intervenants répondent qu'ils doivent d'abord s'attarder aux intérêts et besoins des pères pour être en mesure d'entrer en relation avec eux. Ils doivent davantage se centrer sur l'histoire et le vécu du père avant d'aborder les problématiques familiales. Les intervenants s'entendent pour dire qu'il est primordial de susciter l'implication du père, et ce, même si la mère est présente. Ils doivent s'attarder à la place que le père prend dans la famille et la place qu'il souhaite prendre. Il est évident pour plusieurs intervenants que le manque de ressources et de services pour les hommes est criant. Les interventions sont réalisées majoritairement par des personnes de sexe féminin. Certains se demandent s'il ne serait pas préférable de privilégier que ce soit un intervenant de sexe masculin qui intervienne auprès des pères afin de mieux rejoindre les besoins masculins. Certains membres de l'équipe jugent que les interventions avec les pères devraient être plus concrètes ; ces derniers devraient être accompagnés dans l'ici et maintenant plutôt que de discuter en profondeur des problèmes rencontrés.

À travers les consultations auprès des intervenants, la notion du lien thérapeutique a été abordée afin de vérifier le degré d'aisance des intervenants à intervenir auprès de la clientèle masculine. Sur les 17 répondants, près de la moitié mentionne ne pas voir de différence entre l'homme et la femme. L'établissement du lien thérapeutique dépendrait plus de l'implication et de la volonté de changement du parent.

La réalité des interventions des membres de l'équipe a également été documentée, l'objectif étant de connaître ce qui contribue ou non à favoriser l'implication des pères dans l'intervention. Il semble que les éléments qui favorisent l'implication des pères dans l'intervention, du point de vue des intervenants, sont : s'intéresser à eux comme personnes, à leur vécu, à leur histoire, les reconnaître, les valider, les considérer, connaître leurs besoins au niveau de l'intervention et les buts qu'ils souhaitent atteindre. Afin de faciliter l'implication des pères, ces derniers devraient être mis à profit dès le départ du processus et invités à toutes les étapes de l'intervention. En contrepartie, le jugement et les reproches nuiraient au processus d'intervention. Les pères qui se sentent moins compétents et qui ont l'impression qu'on les trouve moins compétents qu'une mère ont moins tendance à s'investir dans l'intervention. Le rôle d'autorité semble quant à lui entraîner un certain inconfort avec les pères compte tenu du fait que la majorité des intervenantes sont des femmes.

3.4. Implication des pères en lien avec les facteurs de compromission

Les intervenants ont aussi été invités à se prononcer sur l'implication des pères en lien avec les facteurs de résolution de la compromission. Tous s'entendent pour dire que l'implication des pères pourrait contribuer de façon significative à la résolution des facteurs de compromission et même prévenir un placement. Toutefois, il importe de porter une attention particulière aux pères qui sont des agresseurs dans la vie de leurs enfants. En effet, leur implication doit être privilégiée, mais dans certaines situations, elle doit être exclue pour apporter à l'enfant une protection supplémentaire.

4. Entretiens auprès des pères

La collaboration de chaque intervenant de l'équipe a été demandée afin de recruter des pères qui se porteraient volontaires pour participer à un entretien. Les intervenants ont décidé de solliciter la participation des clients de leur charge de cas, pensant que cela permettrait d'obtenir davantage de réponses positives. Ils ont également préféré réaliser eux-mêmes l'entretien croyant que cette démarche leur permettrait une meilleure connaissance mutuelle. Dans les faits, certains intervenants se sont aperçus que leur lien a pu biaiser l'information. Quelques pères (n = 2) ont refusé de répondre aux questions, car ils étaient en colère contre l'intervenante qui venait de leur annoncer une décision avec laquelle ils étaient en désaccord. Au total, 16 pères ont accepté de participer à un entretien visant à connaître leur satisfaction en lien avec les services reçus du CJQ-IU.

Le canevas d'entretien (annexe 2) aborde quatre thèmes soit :

- Situation familiale
- Réseau social et communautaire
- Perception du père par rapport à son rôle
- Satisfaction en lien avec les services du CJQ-IU et besoins

4.1. Situation familiale

Les pères ayant accepté de participer à l'entretien présentent différents profils quant au type de garde de leur enfant :

- 5 pères vivent en couple avec leurs enfants (total de 12 enfants).
- 5 pères vivent seuls avec leurs enfants (total de 8 enfants).
- 6 pères ont des droits d'accès à leurs enfants (total de 8 enfants).

Il est à noter que la moitié des pères (8 sur 16) sont des travailleurs alors que l'autre moitié reçoit des prestations d'aide sociale.

4.2. Réseau social et communautaire

Les pères rapportent avoir des contacts réguliers avec différents membres de leur famille. Seul le père d'une fratrie de 4 enfants n'avait aucun contact avec des membres de la famille élargie et l'enfant d'un autre père voyait son demi-frère une fois toutes les deux semaines.

Les pères se référant le plus aux services communautaires sont ceux qui vivent avec leurs enfants. En effet, cinq pères utilisent des services communautaires pour eux, soit pour les biens essentiels, les services spécialisés tels que *Portage* ou *Autonomie* alors que quatre pères ont recours à des services pour leurs enfants et non pour répondre à leurs propres besoins. Les services utilisés pour les enfants sont majoritairement en lien avec les loisirs ou les vêtements. Parmi les pères qui ont des droits d'accès, seulement deux utilisent des services tels que *l'Armée du Salut*, les *Alcooliques anonymes* ou les *Narcotiques anonymes*.

4.3. Perception du père par rapport à son rôle

Les pères ont d'abord été questionnés sur la place que prenait leur propre père dans leur enfance. La description qui a été mentionnée le plus souvent est sans contredit le fait que leur père était autoritaire. D'autres cas de figure émergent également du discours des pères rencontrés : quatre mentionnent ne pas avoir eu de présence de la part de leur père puisqu'il travaillait beaucoup ; six qualifient la relation avec leur père de manière négative en disant ne pas s'être sentis aimés, avoir connu l'abus d'alcool ou de la violence de la part de ce dernier et finalement, six décrivent leur relation avec leur père comme étant positive, remplie de bons souvenirs, leur père étant vu comme un modèle, un guide, une présence affectueuse et un homme impliqué.

À la question « Qu'est-ce qu'un bon père pour vous? », l'ensemble des pères ont décrit un père aimant, un modèle, quelqu'un qui fait des enseignements, qui inculque des valeurs, qui guide l'enfant vers l'autonomie, qui prend soin de l'enfant au quotidien et qui s'assure que celui-ci ne manque de rien. Les pères ont ensuite été questionnés à savoir s'ils croyaient être eux-mêmes un bon père ou non : 13 pères se qualifient comme étant un bon père alors que les trois autres se

perçoivent comme étant de mauvais pères. Par contre, la majorité des pères estiment qu'ils ont des aspects à améliorer. En ce qui a trait aux tâches effectuées en lien avec les enfants, cinq pères ont la garde complète de leurs enfants donc ils assument entièrement les tâches liées aux soins, à l'éducation, à l'encadrement et à l'affection. Les six pères ayant des droits d'accès à leurs enfants verbalisent aussi s'occuper de tout ce qui concerne les enfants, mais misent davantage sur les activités que l'encadrement et la routine, comparativement aux pères qui assument la garde totale de leurs enfants. Les cinq pères vivant en couple avec leurs enfants expriment qu'ils tentent d'occuper le plus de place possible dans la vie de leurs enfants et qu'ils sont disponibles pour les activités avec les enfants. Toutefois, ils nomment aussi travailler et laisser le quotidien tel que les repas, le scolaire et les rendez-vous médicaux aux soins de la mère.

4.4. Satisfaction en lien avec les services du CJQ-IU et besoins

Les pères ont été questionnés par rapport à leur satisfaction en lien avec les services reçus du CJQ-IU. Du nombre total de pères interrogés, sept d'entre eux reçoivent des services du CJQ-IU depuis moins de 2 ans, trois pères reçoivent des services depuis plus de 2 ans, mais moins de 4 ans, et six pères reçoivent des services depuis plus de 4 ans.

Indépendamment du nombre d'années pour lesquelles ils reçoivent des services, huit pères ont affirmé se sentir respectés, à l'aise avec l'aide apportée et perçoivent ces services importants pour leurs enfants. À l'opposé, quatre pères ont le sentiment d'être jugés, incompris, surveillés, négligents et incompetents. Trois pères ont mentionné avoir vécu des sentiments négatifs en début de suivi ; par contre, ils nomment avoir vu un changement dans leur perception en cours de suivi. Un père ne se sent ni satisfait ni insatisfait.

Les pères ont aussi été questionnés sur ce dont ils ont besoin pour se sentir bien lorsqu'ils reçoivent des services d'aide. Parmi les 16 pères interrogés, un seul a répondu ne pas avoir de besoins en lien avec le CJQ-IU. Les autres, donc la majorité (15), ont mentionné avoir besoin de se sentir valorisés, encouragés, soutenus, compris, rassurés et ont besoin de recevoir des services et du soutien.

En ce qui concerne plus précisément la manière de dispenser les services, les pères ont été questionnés quant à la nature des rencontres, soit par rapport à la quantité, la fréquence, la durée, l'endroit proposé, les sujets abordés, la disponibilité des intervenants et les délais pour obtenir des services spécialisés. L'ensemble des pères estime que la quantité, la fréquence, la durée et la disponibilité des intervenants étaient tout à fait convenables. Certains ont même souligné la très grande disponibilité des intervenants. Les pères semblent toutefois être moins satisfaits par rapport aux sujets abordés. À cet égard, bien que les pères comprennent la nécessité d'aborder certains sujets, ils avouent que ce sont des sujets souvent délicats pour eux. Un seul père a mentionné ne pas avoir accepté que les enfants soient vus en milieu scolaire par peur qu'ils soient étiquetés « enfants de la DPJ ».

Les pères ont aussi été questionnés sur le processus d'intervention au CJQ-IU, à savoir si des changements étaient survenus en lien avec leur satisfaction et son évolution dans le temps. Huit pères ont nommé qu'ils étaient satisfaits des interventions réalisées, et ce, dès le début. Trois pères ont mentionné que leur satisfaction a diminué en cours de processus et cinq pères soutiennent qu'ils ont été agréablement surpris de la qualité de l'intervention considérant la mauvaise réputation des centres jeunesse entretenue par les médias.

À la fin de l'entretien, les pères furent invités à formuler des suggestions à adresser au directeur général du CJQ-IU concernant les services offerts aux pères. Des 16 pères interrogés, six nomment qu'ils souhaiteraient que les pères soient traités de la même manière que les mères. Ils ont l'impression que d'emblée la mère est privilégiée. Ils se sentent exclus de la démarche puisque souvent ils ont l'impression d'être jugés du fait que les intervenants psychosociaux sont majoritairement des femmes. Le manque de ressources pour les hommes, par exemple l'hébergement, peut les placer dans des situations précaires alors que les femmes peuvent aller en hébergement avec leurs enfants. Certains pères nomment aussi qu'il est très difficile pour eux de devoir se rendre dans une autre organisation (CSSS, CRDQ, GAPI, etc.) pour demander de l'aide alors qu'ils se sentent démolis.

5. Formation par deux chercheurs spécialistes de la condition masculine

Une formation sur l'intervention auprès des clientèles masculines intitulée « Intervenir auprès des hommes en contexte de protection de la jeunesse » a été dispensée aux intervenants de l'équipe Mont Sainte-Anne par GILLES TREMBLAY et PIERRE TURCOTTE de l'École de service social de l'Université Laval le 20 et 21 janvier 2014. Cette formation de deux jours se voulait une amorce de réflexion sur des sujets touchant la masculinité, notamment la construction de l'identité masculine, le processus de demande d'aide de l'homme et les outils se rattachant à l'intervention auprès des hommes. La formation de deux journées a demandé une gymnastique importante afin que tous les membres de l'équipe soient présents ; ces derniers se sont engagés dans la formation et en sont ressortis avec le sentiment d'être davantage outillés et sensibilisés à la condition masculine. Les intervenants se sont sentis interpellés au plan de l'intervention auprès des pères et ont nommé les difficultés qui s'y rattachent.

La formation a permis, entre autres, de saisir la réalité distincte du garçon, de l'homme et du père. Elle a aussi permis aux intervenants de se sensibiliser à la difficulté qu'éprouvent les hommes à demander de l'aide. À cet effet, il semble que les hommes ne demandent pas d'aide à moins d'y être contraints ou d'être vraiment très mal en point. Règle générale, l'homme attend longtemps avant de consulter. Lorsqu'il le fait, il y a urgence d'agir afin de répondre à sa souffrance.

La formation a aussi permis de comprendre qu'une fois la demande d'aide faite, l'homme a besoin d'avoir des réponses rapides, voire immédiates. Un autre fait majeur à considérer au niveau de

l'intervention auprès des hommes est que ces derniers vivent généralement de la honte, que ce soit en lien avec la paternité, la relation conjugale, la vie professionnelle, contrairement aux femmes qui elles, vivent de la culpabilité. Or, il apparaît que la honte pousse aux replis sur soi et limite la capacité de se mettre en action, ce qui pourrait expliquer, en partie, pourquoi les hommes mettent autant de temps à demander de l'aide et hésitent à s'impliquer. La formation a permis à l'équipe de réfléchir sur les techniques d'intervention permettant aux pères de déconstruire ce sentiment de honte qui les paralyse. Les intervenants ayant participé à la formation ont grandement apprécié le contenu permettant de réfléchir à l'aide qu'ils procurent aux pères. Ils ont été à même de constater que des changements pouvaient être apportés pour améliorer les services rendus aux pères.

6. *Expérimentation d'outils et techniques d'intervention auprès des pères*

Rappelons que la formation « Intervenir auprès des hommes en contexte de protection de la jeunesse » (TREMBLAY et TURCOTTE) avait comme objectifs de sensibiliser les intervenants à la réalité masculine et de les outiller à intervenir de manière adaptée afin qu'ils offrent un service de meilleure qualité et qu'ils mettent en place une procédure spécifique dans leur pratique auprès des pères. D'abord, il importe de spécifier que les membres de l'équipe se sont engagés à participer au processus d'évaluation de la pratique en utilisant des outils cliniques et techniques d'intervention proposés par les formateurs auprès des pères impliqués dans la vie de leurs enfants et qui font partie de leur charge de cas. Les membres de l'équipe se sont questionnés sur les outils avec lesquels ils se sentent le plus à l'aise et qui s'actualisent le mieux dans la pratique en centre jeunesse.

Les intervenants ont choisi de prioriser 7 outils et techniques d'intervention auprès des pères. Ils ont eu à noter leurs interventions pendant 15 semaines (du 17 mars au 15 juin 2014) à l'aide d'une grille de comptabilisation. Cette grille a été créée afin de rendre compte des paramètres et des effets de l'utilisation de l'outil dans l'intervention (annexe 3). Elle comprend une section où sont consignées les informations concernant le nom et prénom de l'intervenant, la date de passation de l'outil ainsi que le numéro de l'utilisateur. Une autre section permet de décrire sommairement la situation amenant la compromission et la composition familiale. Une dernière section permet à l'intervenant de répondre à des questions en lien avec l'outil ou la technique utilisé(e) soit : la facilité d'utilisation, les impressions de l'intervenant, les réactions immédiates du père et les retombées perçues après l'utilisation. Les 7 outils et techniques d'intervention retenus sont répertoriés dans le tableau suivant. La liste complète des outils et techniques d'intervention se trouve à l'annexe 4.

Tableau 1
Description des outils et techniques d'intervention utilisés par les pères

<i>Outil / Technique d'intervention</i>	<i>Description</i>
Partir du rationnel	Technique qui consiste à demander au père de décrire une situation avec des faits pour en venir ultérieurement à aborder les émotions : Raconte-moi ce qui s'est passé, explique-moi comment c'est arrivé ?
Normaliser	Technique qui consiste à faire place à la normalité de la situation, de l'émotion, soit en utilisant la situation d'un autre homme ou en utilisant la révélation de soi.
Se projeter dans l'avenir	Outil qui est utilisé pour amener le client à se fixer des objectifs et des buts. Sur une feuille séparée en quatre, le client doit noter d'un côté ses relations (activités à moi, petits plaisirs, temps de réflexion, sur du court ou moyen terme) et de l'autre côté les relations avec sa famille, ses amis, son couple, son travail, ses rêves et ses projets à plus long terme. Au centre, on trouve un rond avec les qualités de l'homme.
Ligne de vie	Outil qui permet d'accompagner l'homme à nommer les événements positifs et négatifs perçus dans les moments importants de sa vie. Permet de connaître l'histoire de vie avec des événements concrets.
Échelle de stress	Échelle de HOLMES et RAHE qui permet de comptabiliser les facteurs de stress vécus par un homme dans les derniers mois. Cet outil peut aider l'homme à relativiser son état d'esprit et constater l'ampleur de ses difficultés.
Échelles des émotions	Outil qui permet de mettre des mots sur les émotions vécues et y rattacher l'intensité. Favorise la prise de conscience et la révélation de soi.
Techniques d'impact	Technique qui invite le client, à l'aide d'un dessin ou d'un objet, à réfléchir sur ce qu'il perçoit et vit en lien avec l'image.

Un aide-mémoire a également été remis aux membres de l'équipe dans le but de leur rappeler les principes généraux et les 10 clés de l'intervention selon TREMBLAY, L'HEUREUX et TURCOTTE (2014). Les 10 clés de l'intervention sont :

1. Être sensible aux dimensions de genre.
2. Voir les hommes comme étant d'abord des êtres humains.
3. Porter une attention particulière aux réactions contre-transférentielles.
4. Reconnaître l'inconfort dans la demande d'aide des hommes, porter une attention particulière à la prise de contact.
5. Soutenir, responsabiliser, donner du pouvoir et protéger.

6. Proposer un cadre d'intervention clair, structuré et concret tout en gardant l'accent sur les émotions.
7. Capitaliser, miser sur les forces, contrecarrer la honte.
8. Briser l'isolement affectif.
9. Adapter les services, agir rapidement et au besoin être proactif.
10. Prendre soin de soi comme intervenant/e.

Essentiellement, les grands principes d'intervention sont les suivants : lors de la prise de contact, il importe d'explorer l'histoire de vie du père afin de mieux le connaître ; lors de la rédaction du plan d'intervention, il faut porter une attention pour choisir des objectifs concrets avec échéancier et qui contiennent une force du client ; finalement, il importe de donner du pouvoir au père sur certains éléments comme le lieu de rencontre, la durée, etc. Pour les lecteurs intéressés à une description détaillée des clés, se référer à l'annexe 5.

6.1. Répondants

Un total de huit intervenants sociaux et une éducatrice ont participé à l'expérimentation des outils et techniques d'intervention ; une intervenante sociale n'a pu participer à l'expérimentation n'ayant pas de pères impliqués au suivi dans sa charge de cas.

Les outils et techniques d'intervention ont été utilisés auprès de 13 pères et 1 conjoint d'une mère qui est impliqué dans le quotidien des enfants, pour un total de 22 expérimentations (certains intervenants ayant utilisé plus d'un outil auprès du même père). Le tableau 2 dresse un portrait du type de garde et des motifs de compromission des pères rencontrés.

Tableau 2
Caractéristiques des pères et conjoint (n= 14)

N	Type de garde	Éléments de compromission	Autres informations
7	Garde complète de l'enfant (monoparental)	Négligence organisationnelle (logement, vêtements, nourriture). Risque d'abus physique. Abus physique. Mauvais traitements psychologiques.	Problèmes de santé mentale du père et/ou de la mère. Problème de toxicomanie chez le père et/ou de la mère. Problème d'instabilité chez le père Les mauvais traitements psychologiques réfèrent dans ces situations aux conflits de garde ou de séparation entre les parents.
6	Pas la garde de l'enfant	Négligence organisationnelle (logement, vêtements, nourriture). Abus physique. Mauvais traitements psychologiques.	Problèmes de santé mentale et consommation du père et/ou de la mère. Négligence au niveau de l'hygiène par la mère. Les mauvais traitements psychologiques sont en lien avec de la violence conjugale et familiale et le dénigrement de la part du père.
1	Conjoint d'une mère	Négligence sur le plan éducatif.	Homme qui s'implique dans la vie de l'enfant et qui a un suivi pour de la négligence sur le plan éducatif, troubles de comportement sérieux et risque d'abus sexuel sur une autre personne.

Les intervenants qui ont utilisé des outils et techniques d'intervention auprès des pères ont compilé leurs observations. Ces dernières sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 3
Compilation des observations
pour chacun des outils et techniques d'intervention utilisés par les intervenants

	Partir du rationnel pour atteindre les émotions (n=8)	Le scénario de vie (n= 5)	La ligne de vie (n= 4)	Échelle des émotions et échelle de stress (n= 1)	Technique d'impact « le réparateur » (n= 1)
Besoins auxquels l'outil a répondu	Contre la honte et baisser les résistances. Se sentir rassuré, compris. Faire autrement pour augmenter la sensibilité parentale.	Structurer le plan de travail. Amener la réflexion quant aux projets de vie des enfants. Mieux comprendre le vécu du père.	Connaître le vécu du père, les événements marquants. Prendre conscience de son cheminement personnel et familial.	Faire verbaliser les émotions du père. Amener le père à prendre conscience qu'il vit beaucoup de stress en lien avec sa situation.	Accompagner le père dans une démarche de prise de conscience au niveau de ses difficultés relationnelles.
Facilité d'utilisation	Facile. Aucune préparation nécessaire.	Facile pour la majorité. Besoin de préparation (1 rép.).	Facile.	Très facile.	Facile.
Objectifs	Faire baisser les résistances. Diminuer la méfiance.	Amener le client à se fixer des buts, des objectifs, à préciser ses attentes.	Connaître l'histoire de vie du père tant les aspects positifs que négatifs.	Prendre conscience de l'ampleur de sa situation. Normaliser la situation.	Prise de conscience en utilisant l'image.
Réactions immédiates	Baisse de la méfiance et des tensions. Père surpris. Père à l'écoute et qui pose des questions.	Peu de collaboration de la part d'un père. Permet la réflexion. Père qui s'est senti écouté.		Pas de collaboration, Les échelles ne le touchent pas.	La surprise. Le père ne s'attendait pas à avoir une discussion autour d'une image.
Retombées à court et moyen terme	Amorce de lien avec le père. Moins de tensions. Père qui ne se sent pas jugé et plus soutenu. Père plus collaborant, qui adhère davantage à l'intervention.	Ouverture à la réflexion.	Toucher d'autres dimensions de la vie du père. Permet la confiance, créer un lien, sentiment d'écoute et de respect. Permet de comprendre la globalité de la situation du père.		Le père s'est mis en action dès le lendemain afin d'être proactif au sein de la famille.
Autres commentaires	Peut favoriser l'alliance thérapeutique.	Devrait être utilisé à nouveau afin de faire le bilan des attentes du père.	Un père a cessé la collaboration.		

Un intervenant a utilisé à trois reprises d'autres outils identifiés en formation, mais qui n'ont pas été retenus pour l'expérimentation. Il a utilisé l'iceberg des hommes ayant pour objectif de faire tomber les résistances. L'utilisation de cet outil a été très pertinente dans l'optique où le père voulait laisser transparaître qu'il était en plein contrôle de la situation alors que ce n'était pas le cas. L'intervention a eu comme objectif de faire en sorte que le père a reconnu ses vulnérabilités et a été disponible à l'intervention par la suite. L'outil de la reconstruction d'événement a été utilisé afin de laisser tomber les perceptions et impressions et se centrer sur les événements tels qu'ils se sont produits. La collaboration du père a été immédiate, l'intervenant a pu comprendre davantage la dynamique familiale et partir des événements concrets de la situation sans prendre en considération les « filtres » émotifs en lien avec la situation. Le dernier outil utilisé a été la cartographie familiale soit les feux croisés. Cet outil a été utilisé pour illustrer au père dans quelle situation les enfants se retrouvent en lien avec le conflit parental. Le père a démontré plus d'ouverture à travailler la communication avec cet outil et il a été davantage sensibilisé à la position des enfants dans le conflit.

Conclusions / recommandations

Les intervenants de l'équipe Mont Sainte-Anne dressent un bilan positif de l'expérience du projet PEP. L'implication dans une telle démarche demeure souvent une préoccupation pour les intervenants puisque cela peut signifier une surcharge de travail au quotidien. Le fait qu'une personne ait été déléguée afin de faire des rappels et promouvoir le projet a été très apprécié et a fait partie des conditions essentielles pour un bon fonctionnement. Cette personne, porteuse du projet au sein de l'équipe, a su maintenir l'intérêt et la mobilisation des membres de l'équipe.

Un des objectifs du projet PEP était de sensibiliser et outiller les intervenants à l'intervention auprès des pères. La formation de deux jours sur l'intervention auprès des hommes en contexte de protection de la jeunesse a permis, selon les intervenants, d'être davantage sensibles à la réalité masculine et de mettre en pratique des techniques d'intervention et outils proposés. Les membres de l'équipe ont souligné l'importance de la formation reçue en lien avec la connaissance de l'homme, de ce qu'il est et de l'impact que peuvent avoir les intervenants sur les pères en intervention. Plusieurs intervenants ont nommé être plus attentifs à la souffrance des hommes et mieux équipés pour la décoder et la comprendre. La formation a aussi permis de comprendre le fonctionnement de plusieurs clients et de sortir d'impasses cliniques avec certains d'entre eux. L'équipe se sent davantage outillée pour solliciter l'implication des pères ou du moins, interpréter différemment leur désengagement.

Bien qu'on sache tous qu'il existe des différences entre homme et femme, cette formation donnée dans un milieu majoritairement féminin a mis en lumière certains éléments qui permettent une plus grande sensibilité aux réalités des pères que nous côtoyons. Ces prises de conscience et ces connaissances nous indiquent qu'avec de petits outils et techniques d'intervention fort simples et une ouverture sur l'autre, notre intervention peut faire la différence sur le rôle que certains pères accepteront de jouer auprès de leurs enfants. En résumé, la formation sur la masculinité et la paternité a été un élément très positif au sein de l'équipe polyvalente Mont Sainte-Anne.

L'équipe souhaite que suite à ce projet, un guide d'intervention s'adressant au personnel clinique soit rédigé pour uniformiser les pratiques avec les hommes et pour évaluer les retombées des changements qui auront été effectués dans les pratiques.

Références bibliographiques

- BLOS, P. (1988). « L'insoumission au père ou l'effort adolescent pour être masculin ». *Adolescence*, 6 (1), 19-31.
- CONNELL, R.W. (1995). *Masculinities*. Cambridge, Polity.
- DANDURAND, R.B. et SAINT-JEAN, L. (1990). *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- DESLAURIERS, J-M, TREMBLAY, G., GENEST-DUFAULT, S, BLANCHETTE, D. et DESGAGNÉS, J-Y. (2010). *Regards sur les hommes et les masculinités : comprendre et intervenir*. Québec : Presses de l'université Laval.
- DEVAULT, A., DE MONTIGNY, F., DUBEAU, D. et LACHARITÉ, C. (en cours). *Trajectoires de vie des pères en contact avec les centres jeunesse*. Projet financé par le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada 2011-2014.
- DUBEAU, D, DE MONTIGNY, F., DEVAULT, A. ET LACHARITÉ, C. (2013). *Soutenir les pères en contexte de vulnérabilités et leurs enfants : des services au rendez-vous, adéquats et efficaces*. Rapport de recherche programme actions concertées. Université du Québec en Outaouais.
- DULAC, G. (1990). *La configuration du pouvoir. Étude et analyse de la construction sociale et de la représentation du masculin*. Thèse de doctorat. Montréal : Université du Québec à Montréal – Département de sociologie.
- DULAC, G. (1995). La condition masculine ; l'univers complexe de la parentalité. Traité des problèmes sociaux, p. 499, sous la direction de FERNAND DUMONT, SIMON LANGLOIS et YVES MARTIN.
- ELBAZ, M. (2001). Recueil de vocabulaire ANT-13522. Recueil de textes. Québec : Université Laval – Département d'anthropologie.
- KLEIN, C. (1993). *Mère et Fils*. Paris : Robert Laffont.
- KROMELOW, S., Harding, C. et Touris, M. (1990). « The Role of the Father in the Development of Stranger Sociability During the Second Year ». *American Journal of orthopsychiatry*, 60 (4), 521-530.
- LABREL, F. (1996). « Paternal Play with Toddlers : Recreation and Creation ». *European Journal of Psychology of Education*, XI, 43-54.
- LE CAMUS, J. (2000). *Le vrai rôle du père*. Paris : Odile Jacob.

- LEWIS, C. (1997). Fathers and Preschoolers. In: M. E Lamb (ed). *The role of the Father in Child Development* (pp. 121-348). New York : Wiley.
- O'NEIL, J.-M., GOOD, G.E, et HOLMES, S. (1995). Fifteen Years of Theory and Research on Men's Gender Role Conflict : New Paradigms for Empirical Research. Dans: R.F. LEVANT et W.S. POLLACK (ed.). *A New Psychology of Men* (pp. 164-206). New York: Basic Books.
- O'NEIL, J.-M., HELMS, B., GABLE, R., DAVID, L. et WRIGHTMAN, L. (1986). « Gender Role Conflict Scale : College men's fear of femininity ». *Sex role*, 14, 335-350.
- OSHERSON, S. (1986). *Finding our fathers : The unfinished business of manhood*. New York: Free Press.
- PALKOVITZ, R. (2002). Involved Fathering and Child Development : Advancing our Understanding of Good Fathering. Dans: C. S. TAMIS-LEMONDA et N. CABRERA (dir.). *Handbook of Father Involvement : Multidisciplinary Perspectives*, Mahwah (New Jersey) : Lawrence Erlbaum Associates.
- PAQUETTE, D. (2004). « Le rôle du père dans la capacité du garçon à gérer son agressivité ». *Revue de psychoéducation*, 33, 61-74.
- PAQUETTE, D. (2008). « L'enfant a tout autant besoin de son père et de sa mère, mais pour des raisons différentes ». *Santé mentale au Québec*. 33 (1), 223-227.
- PAQUETTE, D., EUGÈNE, M.M., DUBEAU, D. et GAGNON, M-N. (2009). Les pères ont-ils des influences spécifiques sur le développement des enfants? Dans : DUBEAU, D., DEVAULT, A., FORGET, G., (dirs). *La paternité au XXI^e siècle*. Québec : PUL - Les Presses de l'Université Laval.
- PARKE, R.D., MCDOWELL, D. J, KIM., M., KILLIAN, C., DENNIS, J. et FLYR, M.L. (2002). Fathers' Contributions to Children's Peer relationships. In: C.S. TAMIS-LEMONDA & N. CABRERA (eds). *Handbook of Father Involvement : Multidisciplinary Perspectives* (pp. 141-167). Mahwah, NJ : Lawrence Earlbaum Associates
- PLECK, J.H. et MASCIADRELLI, B.P. (2004). « Paternal Involvement by U. S Residential Fathers : Levels, Sources and Consequences ». Sous la direction de MICHAEL E. LAMB. *The Role of the Father in Child Development* (4th ed.) New Jersey : John Wiley et Sons, Inc.
- POLLACK, W. S. (1998). *Real Boys : Rescuing our Sons from the Myths of Boyhood*. New York : Random house.
- TREMBLAY, G. et L'HEUREUX, P. (2010). La genèse de l'identité masculine. Dans : DESLAURIERS *et al.*, *Regards sur les hommes et les masculinités – théories et pratiques* (pp. 91-123). Les Presses de l'Université Laval.

Annexe 1

Consultation auprès des membres de l'équipe



Projet PEP sur l'intervention auprès des pères

Consultation auprès des membres de l'équipe

1. Lorsque l'on parle d'intervention auprès des pères, qu'est-ce que ça vous dit spontanément?
2. Au niveau du processus d'intervention ou des pratiques, quels sont les aspects sur lesquels nous devrions nous attarder? (PI, loisirs, scolaire, ateliers de cirques...).
3. Est-ce plus facile de créer un lien thérapeutique avec un père ou une mère? Expliquez pourquoi ?
4. Quels sont les besoins des pères dans l'intervention en protection de la jeunesse?
5. Qu'est-ce que vous faites lorsque vous intervenez avec un père qui contribue à son implication? Ou qui envenime la situation? (facilités, difficultés).
6. Est-ce que vous croyez que l'implication du père peut apporter une contribution significative dans la résolution des motifs de protection?
7. Dans votre charge de cas actuelle : (demander combien de dossiers).

Combien de pères ont la garde légale ou physique? _____

Combien de pères ont des droits d'accès non supervisé? _____

Combien de dossiers où le père est totalement absent? _____



Annexe 2

Canevas d'entretien à l'intention des pères

De pair avec les pères

Les intervenants et intervenantes travaillant auprès de vous et de vos enfants ont choisi d'évaluer leurs pratiques en lien avec l'intervention auprès des pères. Cette évaluation se fait dans le cadre du *Projet d'évaluation des pratiques* (projet PEP) du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.

Vous êtes invités, à participer à un entretien portant sur votre degré de satisfaction en lien avec les services que vous recevez au Centre Jeunesse de Québec. Notre équipe s'intéresse particulièrement aux méthodes d'interventions utilisées avec les pères qui sont impliqués dans la vie de leurs enfants.

Les réponses aux entretiens serviront à documenter vos besoins en tant que père et votre satisfaction en lien avec les services de protection. Les données de tous les entretiens avec des pères seront présentées sous forme de rapport, avec le souci de préserver la confidentialité des données et le respect de l'anonymat. Votre nom et celui de votre (vos) enfant(s) n'apparaîtront sur aucun document.

Votre participation à cet entretien n'est pas obligatoire. En tout temps, il est possible pour vous de vous retirer de ce projet. Il est également important de vous rappeler que les réponses que vous allez fournir n'auront pas d'incidences négatives sur les services rendus à votre famille.

Nous vous remercions de bien vouloir contribuer à l'amélioration de nos pratiques d'interventions.

L'équipe PEP Mont Sainte-Anne

SITUATION FAMILIALE

Informations sur le père					
Prénom du père					
Date de naissance					
Origine ethnique					
Titre d'emploi					
Conditions de travail (heures par semaine, jour/soir, flexibilité, etc.)					
Bénéficiaire de l'aide sociale <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					
	Prénom	Sexe	Date naissance	Tempérament (sociable, colérique, passif, hyperactif, curieux, etc.)	Modalités de contact
Enfant 1					
Enfant 2					
Enfant 3					
Enfant 4					

Informations sur la mère					
Prénom de la mère					
Date de naissance					
Origine ethnique					
Titre d'emploi					
Conditions de travail (heures par semaine, jour/soir, flexibilité, etc.)					
Bénéficiaire de l'aide sociale <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					

Constellation familiale (quel enfant habite avec quel parent, quelles sont les modalités de contact, etc.)					

RÉSEAUX SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

1. Quelles sont les personnes qui sont impliquées auprès de vos enfants (oncles, tantes, grands-parents, amis, etc.) Quelle est la fréquence des contacts?
2. Est-ce que vous utilisez les services d'organismes communautaires pour vos besoins à vous?
Si oui, lesquels?
3. Est-ce que vous utilisez les services d'organismes communautaires pour les besoins des enfants?
Si oui, lesquels?
4. Recevez-vous d'autres services (école, médecin, csss, crdiq...)?
Si oui lesquels?
5. Comment vous sentez-vous perçu par les intervenants y travaillant en lien avec votre rôle de père?

PERCEPTION DU PÈRE PAR RAPPORT À SON RÔLE

6. Quelle était la place de votre père dans votre famille?
7. Qu'est-ce qu'un bon père pour vous?
8. Croyez-vous être un bon père?
9. Quelle place prenez-vous dans l'éducation de vos enfants?
10. Quelles sont les tâches que vous faites en lien avec les enfants?
(au besoin, vous pouvez guider le père avec des exemples : habiller ou superviser l'habillement des enfants, mettre les enfants au lit ou superviser le coucher, rester à la maison lorsqu'ils sont malades, jouer avec eux ou participer à des activités avec eux, aider ou superviser les devoirs, les reconduire à l'école ou la garderie, planifier et préparer les repas, prendre les rendez-vous médicaux, faire les achats de vêtements/ matériel scolaire, donner le bain, etc.)
11. Est-ce que cette place (ou ces tâches) vous convient?
12. Qu'est-ce que vous souhaiteriez de différent?

SATISFACTION EN LIEN AVEC LES SERVICES DU CJQ-IU ET BESOINS

13. Depuis combien de temps recevez-vous des services de la protection de la jeunesse?
14. Comment vous sentez-vous perçu par les intervenants de la protection de la jeunesse?
15. Comme père, de quoi avez-vous besoin pour être bien lorsque vous recevez des services d'aide?
16. Nous aimerions que vous nous parliez de votre satisfaction envers les services de la protection de la jeunesse par rapport aux points suivants ?
17. La quantité et la fréquence des rencontres
18. L'heure fixée pour les rencontres
19. La durée des rencontres
20. L'endroit désigné pour faire les rencontres
21. Les sujets abordés lors des rencontres
22. La disponibilité des intervenants
23. Les délais pour obtenir des services plus spécialisés (éducateur, psychologue, etc.)
24. Autres points importants pour vous
25. Est-ce que votre satisfaction a changé depuis le début de l'intervention? Expliquez votre réponse.
26. Si vous êtes insatisfait des services rendus, en quoi ils pourraient être améliorés pour répondre à vos besoins?
27. Si vous aviez 15 minutes pour échanger avec le directeur général du Centre jeunesse de Québec, quelles suggestions lui feriez-vous concernant les services offerts aux pères?

Annexe 3

**Grille de compilation- utilisation d'un outil ou d'une technique
d'intervention dans l'intervention auprès des pères**

Projet d'évaluation des pratiques- « De pair avec les pères »

**Utilisation d'un outil ou d'une technique d'intervention
dans l'intervention auprès des pères**

Date :

Numéro de dossier :

Nom et prénom de l'intervenant	
Description sommaire de la situation du père (motifs de compromission et composition familiale)	
Outil utilisé	
À quel(s) besoin(s) l'outil répond?	
Facilité d'utilisation	
Impressions de l'intervenant	
Réaction immédiate du père (ou autre personne)	
Retombées (après-coup)	

Annexe 4

Répertoire d'outils pour l'intervention auprès des pères

1. Le Principe général

- Partir du rationnel pour aborder les émotions
- Le cadre de vie : faire un plan, une séquence entourant un événement (partir du rationnel pour atteindre les émotions)
- Reconstruction d'événements
- Commencer par expliquer un aspect psychologique ou relationnel (processus du deuil)

2. Pour contrer la honte et la résistance

- Donner des devoirs d'enquête, d'observation
- Dire non en 2 temps
- Normaliser : révélation de soi, utiliser l'expérience d'un autre client
- Donner des devoirs d'enquêtes, d'observation
- Enquête collaborative
- Entretien motivationnel

3. Pour fixer un plan de travail

- Se projeter dans l'avenir : le scénario de vie
- Amener à fixer des hypothèses
- Identifier des modèles, des personnes-ressources, du soutien possible (analyse du réseau)
- Modèle de changement

4. Pour élaborer l'histoire sociale

- Génomogramme
- Éco carte
- Ligne de vie
- Photos
- Autotests
- Mon autobiographie

5. Pour prendre conscience et favoriser la révélation de soi

- Échelle de facteurs du stress
- Iceberg des hommes
- Échelles des émotions
- Mes signaux d'alarme
- Métaphore
- Prendre soin de soi
- L'inventaire des comportements violents

6. Pour le travail sur les aspects relationnels

- Cartographie familiale
- Savoir s'affirmer
- Techniques d'impact
- Schémas de dynamique familiale, relationnelle
- Cartes de réseau
- Rituels

Annexe 5

Description des 10 clés d'intervention auprès des pères

Clé numéro 1 — Être sensible aux dimensions de genre.

Réfère à ce qui caractérise un homme dans sa personnalité, sa sociabilité dans son expression de la masculinité. Un homme n'a pas les mêmes caractéristiques qu'une femme et il importe de prendre en considération cette dimension pour pouvoir avoir accès et construire un lien positif avec ce dernier. Pensons entre autres à la manière d'entrer en contact, de favoriser l'exploration et l'autonomie. Les exigences de notre société qui demande à un homme d'être fort, combatif.

Clé numéro 2 — Voir les hommes comme étant d'abord des êtres humains.

Considère à la dimension de l'être humain dans le sens où il faut voir l'homme comme étant un être humain d'abord et avant tout.

Clé numéro 3 — Porter une attention particulière aux réactions contre-transférentielles.

Demande une attention particulière à l'intervenant puisqu'il doit porter attention aux réactions contre-transférentielles qu'il peut vivre pendant le processus thérapeutique. L'intervenant doit être constamment à l'écoute de ce que l'homme lui fait vivre, des réactions suscitées, des émotions, du langage verbal ou non verbal utilisé en rencontre.

Clé numéro 4 — Reconnaître l'inconfort dans la demande d'aide des hommes, porter une attention particulière à la prise de contact.

Réfère à toute la complexité de la demande d'aide pour un homme. Il a besoin de se sentir utile en processus de demande d'aide et non pas devant un intervenant.

Clé numéro 5 — Soutenir, responsabiliser, donner du pouvoir et protéger.

Renvoie à la notion d'empowerment pour l'homme. En processus thérapeutique il doit être soutenu d'abord et ensuite responsabilisé. L'homme appréciera les choix cadrés puisqu'il lui donne un sentiment de pouvoir participatif.

Clé numéro 6 — Proposer un cadre d'intervention clair, structuré et concret tout en gardant l'accent sur les émotions.

Attire notre attention au besoin de l'homme de connaître la démarche de savoir où il va de manière claire et concrète. L'homme doit avoir un cadre d'intervention clair et structuré avec des délais et des attentes précises tout en mettant l'accent sur les émotions.

Clé numéro 7 — Capitaliser, miser sur les forces, contrecarrer la honte.

Réfère à miser sur les forces pour contrecarrer le sentiment de honte. Un des sentiments dominant chez l'homme est la honte. Il importe de travailler sur les forces, les réussites afin que l'homme puisse mettre de côté ce sentiment qui n'aide pas à se mettre en action.

Clé numéro 8 — Briser l'isolement affectif.

Visé à faire en sorte de créer un réseau social autour de l'homme. Trop souvent, l'homme n'a que sa conjointe pour seule confidente. Il importe de faire en sorte que l'homme puisse avoir accès à d'autres hommes pour ainsi avoir un éventail de possibilités en cas de besoin.

Clé numéro 9 — Adapter les services, agir rapidement et au besoin être proactif.

Consiste à adapter les services, agir rapidement et au besoin être proactif. Adapter les services pour répondre aux besoins des pères (aménager les plages horaire pour les travailleurs, les rejoindre dans leur milieu de travail, etc. Étant donné que les hommes ne demandent pas d'aide et lorsqu'ils le font ils sont en besoin immense, donc devons les entendre rapidement. Le délai pour un homme en détresse est trop long. Nous devons être proactif pour soutenir et aller de l'avant au niveau de la condition masculine, revendiquer les droits paternels, soutenir les organisations en lien avec l'intervention auprès des hommes, susciter la mobilisation des pères fréquentant nos services.

Clé numéro 10 — Prendre soin de soi comme intervenant(e).

Rappelle la nécessité de prendre soin de soi comme intervenant. L'intervention sociale exige beaucoup il importe de prendre soin de soi comme personne, mais aussi de tenir compte de nos collègues de travail. La collaboration, le soutien et les remises en question demeurent une force dans une équipe de travail quant à la santé de ses membres.